Compte rendu – Comité Directeur Ligue Grand Est 12.12.2020

Présents : CLIVIO Vincent, DAHABI Abdelaziz, EL KAMEL Mohammed, HAU Sophie, LEVEQUE Yves, MATHIS Alexandre, MAGANDOUX Cyrille, MENZER Salime, PASSIER Rémy, SCHNEIDER Jean-Noël, Invités : France POUZOULET, Alexandre CHAZAL

Début de la séance à 10h05.

- ETR
- Projet de développement
- Situation sanitaire et soutien aux clubs
- Point RH
- Point sur la plainte contre la FFTDA
- Points divers

- **ETR**

France POUZOULET rappelle le cadre des ETR : les fédérations doivent décliner leurs ETR selon la dernière instruction n° DS / DSB4 / 2016 / 236 du 19 juillet 2016. La FFTDA a pour cela créé le document cadre, nommé « Directives Techniques Nationales », applicables dès le 1er septembre 2017 sur l'ensemble des territoires. La vocation de ces directives est de structurer et faciliter la déclinaison du projet de développement :
« L'action de l'ETR concourt à la mise en œuvre au niveau régional de l'ensemble des actions du projet fédéral de développement exprimé au travers :
-Les directives nationales émanant :
-De la Direction Technique Nationale
-De la Commission Spécialisée des Dans, Grades et Equivalents.
L'ETR a pour but de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet régional de développement en s'appuyant sur les orientations et axes forts du projet de développement fédéral national. Cette déclinaison du projet national à l'échelle régionale intègre également les plans de développement départementaux. »

Rôles identifiés lors de la dernière olympiade : RSL (Rachid AMMAR), Responsable Développement et de Formation (Alexandre CHAZAL), Responsable Arbitrage (Mohammed ELKAMEL), Responsable des grades (Jean Michel HERZOG), plusieurs personnes identifiées comme entraineurs DFER (entraineurs de zone : 2 pour le territoire Lorrain, 2 pour l'Alsace) chapotées par Rachid AMMAR, entraineur poomse et responsable des juges (Rafika LARABI), DA (Robert FRAU).
Les nominations aux postes prennent fin à la fin de l'olympiade comme les membres du CD.
Un appel à candidature est lancé, puis le choix parmi les candidats est effectué par le CD, avant validation par la DTN.
L'appel à candidature a été lancé début de semaine et prend fin le 20 décembre.
Etant en fin d'année et avec les conditions sanitaires actuelles, pas d'action avant l'année prochaine.
Mais il ne faut pas attendre pour commencer à rédiger les projets.
Par rapport à l'accès au haut niveau, la ligue peut s'appuyer sur le pôle France de Strasbourg, par exemple pour des test-matchs…
Le Pôle France fait partie du PPF. Filière haut niveau

L'accès au haut niveau appartient aux ligues. C'est à voir avec le RSL.
D'autres actions plus traditionnelles, formalisées par écrit.

Vincent CLIVIO demande si avec la crise sanitaire, le Pôle est considéré comme du haut niveau et donc que les entrainements continuent ? Combien de jeunes au pôle ?
France POUZOULET indique que l'entrainement continue et qu'il y a 13 jeunes.
Le Président ELKAMEL demande quelle est la capacité maximum d'accueil ?
France POUZOULET indique que cela dépend de plusieurs facteurs :
- de la politique fédérale et donc du budget alloué au Haut Niveau et plus particulièrement du PFR (subventions issues principalement des conventions avec l'Etat). Pour la saison 2020/21, les familles prennent en charge une partie des coûts de leur enfant sélectionné en structure, que ce soit pour le PFR Strasbourg ou celui de Fontainebleau, cela revient à 3000 euros. Cela permet un traitement équitable pour toutes les familles sur le territoire national. A noter que l'externat cette année est pris à 100% en charge sur Strasbourg.
- de la capacité d'accueil en termes de salle, d'internat
- du nombre d'encadrant. Aujourd'hui un seul entraîneur gère au quotidien la structure.

Les athlètes viennent de partout : IDF, Guyane Marseille, du Grand Est…

Des actions pour l'accès au Haut Niveau, des actions de formation d'arbitrage, peuvent être mise en place avec la ligue et sont à voir avec les clubs. Coordination à faire.
Vincent CLIVIO demande si ces actions ont lieux en semaine ou le week-end ?
France POUZOULET répond que les athlètes rentrent chez eux le week-end, sauf ceux venant de trop loin. Mais c'est possible de prévoir une action le week-end.

France POUZOULET rappelle de l'ETR a pour rôle la mise en place du projet de la ligue en déclinaison du projet fédéral. Possibilité d'avoir la double casquette : membre du CD/responsable ETR.

Alexandre CHAZAL indique que le lien pour les directives de la DTN est sur l'appel à candidature. Elles sont également disponibles sur le site de la ligue.

France POUZOULET indique qu'un QF combat sera organisé dans le Grand Est en 2021. 2 sessions de 3 jours fin février et début mai. C'est une formation professionnelle, qui sera maintenue même au vu des conditions sanitaires.

Yves LEVEQUE demande à France POUZOULET si elle a plus d'informations concernant la Collectivité Européenne d'Alsace ?
France POUZOULET répond que c'est une opportunité à saisir ou pas. Ce n'est pas un territoire dans le territoire. Des fonds existent.
Il s'agira certainement de gros projets : milieu éducatif, social… à plusieurs milliers voire millions d'euros. Cela implique un gros travail.
Possibilité d'aller voir comment ça se passe à côté. La ligue de judo est plus avancée.

10h30 départ de France POUZOULET

Sophie HAU demande s'il y a déjà des candidatures pour l'ETR.
Alexandre CHAZAL indique qu'il n'a pas encore reçu de candidatures, mais des intentions. Si tous les postes ne sont pas pourvus, les postes peuvent rester vacants et seront peut-être pourvus la saison prochaine.

Mohammed ELKAMEL rappelle qu'une personne peut postuler à plusieurs postes.
Alexandre CHAZAL indique que Rachid AMMAR occupait le poste de coordination, qui est le poste le plus important. Un contrat a même été créé pour lui.

- **Projet de développement**

Alexandre CHAZAL rappelle qu'il a envoyé un projet de document pour les assises du Taekwondo. Se servir de la crise sanitaire pour prendre le temps de créer le projet de développement 2020/2024. Selon ses dernières informations, il s'agira surement d'une année blanche au niveau des compétitions fédérales en Ligue. Attente de l'AG de la FFTDA pour travailler avec le nouveau Président et sa nouvelle équipe, quel qu'il soit.
Maintien de certaines compétitions prises en charge par la FFTDA, certains stages, passage de grade. Cela laisse du temps pour travailler sur le projet de développement.

Assisses du taekwondo : Les thématiques proposées sont des exemples et peuvent évoluer.
Yves LEVEQUE indique que cela permet de maintenir le lien avec les clubs
Alexandre CHAZAL précise que les lieux et dates sont mis à titre indicatif et cela sera à revoir en fonction des conditions sanitaires. Après ces journées, prévoir une journée de mise en commun.
Vincent CLIVIO demande que si le timing est bon au mois de mars, prévoir option avec réunion sur site ou en visio ?
Yves LEVEQUE espère qu'on pourra se réunir au mois de mars. Le travail en visio est plus difficile, même s'il existe des moyens pour travailler à distance, faire des présentations etc… mais il faut quand même maintenir les dates. Dans le pire des cas, les assises seront organisées par visio.

Prévoir une salle pour se réunir dans chaque lieu.

Alexandre CHAZAL indique que l'animation des groupes devrait se faire par un membre du CD.
Vincent CLIVIO ajoute qu'il faut avoir des items pour aguiller les réflexions.

Alexandre CHAZAL renverra le document avec les modifications effectuées selon les retours reçus.

Abdelaziz DAHABI indique qu'il a la possibilité d'avoir une salle à Chaumont. Mais si déplacement à St Dizier, ça ne pose pas de problème.

Cyrille MAGANDOUX projet de développement : avec l'assistance du CDT57, le club support de Saint Avold et le club de Valmont organisent un gala des Arts Martiaux Coréens les 16 et 17 octobre prochain.

Alexandre CHAZAL rappelle que le projet de développement est à présenter à la Région lors de l'entretien pour la subvention quadriennale.
Vincent CLIVIO demande ce qu'il en est des subventions pour l'acquisition d'équipement ?
Alexandre CHAZAL indique qu'au niveau de la Région, c'est une subvention indépendante qui prend en charge 30% du coût du matériel. La demande d'aide peut être renouvelée dans la même année et se fait au fil de l'eau. Une réflexion de la FFTDA est en cours concernant des compétitions communes entre ligues avec éventuellement une mutualisation du matériel afin de réduire les coûts. Un état des lieux sera surement fait post covid par les ligues.

- **Situation sanitaire et soutien aux clubs**

Alexandre CHAZAL pense pertinent de proposer ce thème pour les assises du taekwondo. La FFTDA et l'ensemble du monde sportif réfléchis à cette problématique. Dans le questionnaire proposé, une question porte sur ce point.
Salime MENZER propose que le point sur les propositions soit fait pour la prochaine réunion.
Il propose également de lancer le questionnaire dès à présent puis faire une relance après les fêtes en expliquant aux Présidents de clubs l'importance d'y répondre, qu'à la suite des retours reçus, la ligue pourra par exemple mettre en place des actions spécifiques.
Vincent CLIVIO demande si à la question de la baisse de licence subit par les clubs il ne faudrait pas demander une précision chiffrée sur la perte de licence ?
Alexandre CHAZAL indique qu'il peut avoir les chiffres. Il précise que toutes les fédérations ont noté une baisse de licenciés sauf la fédération de foot.
Vincent CLIVIO rappelle l'existence du pass'sport qui est une aide à la licence, ainsi que l'aide d'urgence au sport pour les petites structures non professionnelles à hauteur de 15 millions d'euros.

Salime MENZER insiste sur le fait que nous sommes en début de mandat. Il est important de faire un travail sur des lignes directrices de gestion et de se donner des objectifs.
Créer des commissions afin de pouvoir travailler et avoir des réflexions sur des points importants en plus des réunions de CD.

Alexandre CHAZAL indique que Magda WIET-HENIN a décroché le titre de championne d'Europe et qu'il faut profiter de ce succès pour communiquer sur notre discipline.
Cyrille MAGANDOUX propose de faire une interview de Magda pour mettre sur le site.

Alexandre CHAZAL indique qu'il a été contacté par Hassane SADOK afin de proposer au CD s'il le souhaite, de faire une entrevue en visio avec les membres du CD et certains délégués de clubs. Il s'agira de présenter son programme, maintenant qu'il est officiellement candidat à la présidence de la FFTDA, ce qui n'était pas encore le cas lors de l'Assemblée Générale de la Ligue.
Proposition de faire une réunion visio lundi 14 décembre à 20h.

- **Point RH**

Salime MENZER explique qu'à la vue des heures supplémentaires excessives effectuées par Alexandre CHAZAL, il propose la mise en place d'un Compte Epargne Temps. Ce dispositif est déjà mis en place dans certaines sociétés ou commune.
Mohammed ELKAMEL indique que vue la situation des comptes, les heures supplémentaires ne peuvent pas être payées actuellement et qu'il faut déjà que chacun évite de contacter Alexandre en dehors des heures de travail.
Vincent CLIVIO indique que c'est une idée intéressante à discuter. Mais il faudra faire attention aux obligations du code du travail ainsi que de la convention collective.
Cyrille MAGANDOUX demande à Alexandre CHAZAL d'envoyer un mail aux membres du CD quand il est en congé ou en maladie afin de ne pas le contacter et de pouvoir applique le droit à la déconnexion qui s'applique à tous les salariés.

Le Président ELKAMEL propose à Salime de travailler sur le sujet et de nous faire une proposition.

- **Point sur la plainte contre la FFTDA**

Le CD propose d'attendre de statuer sur le devenir de cette plainte après les élections du Président de la FFTDA.

- **Points divers**

Cyrille MAGANDOUX souhaiterait que la prochaine réunion soit faite en présentielle si les conditions le permettent.
Sophie HAU demande de fixer la date limite de réponse au questionnaire pour pouvoir en discuter lors de la prochaine réunion et fixer sa date en conséquence.

Date limite du questionnaire le 10 janvier.
Prochaine réunion le 16 janvier à 9h30 à Champigneulles.

Alexandre CHAZAL rappelle que lors de la dernière réunion, le CD avait demandé qu'il envoie aux Vice-Président territoriaux les coordonnées des contacts des différents clubs. Le questionnaire permettra de remettre à jour cette base de données. L'envoi se fera donc à la suite du retour des questionnaires.

Le Président ELKAMEL demande à Salime MENZER de préparer une présentation des divers projets qu'il souhaiterait mettre en place pour la prochaine réunion.

Alexandre CHAZAL indique qu'au niveau de la subvention de l'ANS (ancien CNDS), les actions n'ont pas pu être mises en place du fait de la crise sanitaire. L'ANS demande de reconduire les actions avant la fin de la saison pour justifier les versements effectués.
Concernant les candidatures à l'ETR, il demande s'il doit procéder à la transmission des candidatures au fur et à mesure ou une fois la date buttoir atteinte ?
Le CD propose d'attendre la date buttoir.
Alexandre CHAZAL précise qu'un membre du CD peut postuler à l'ETR, à part le Président.

Fin de la réunion à 11h55.

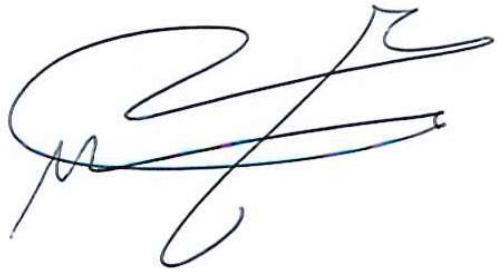

Mohammed EL KAMEL
Président
Ligue Grand Est

Sophie HAU
Secrétaire Générale
Ligue Grand Est